

Mesdames, Messieurs les Députés « La République En Marche »,

Depuis plusieurs années les Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI), contribuent à l'effort économique de la France.

En 2018, il leur a été demandé de poursuivre cet effort sans que les conséquences économiques et sociales de cette décision soient anticipées, sans fixer de stratégie ni de cap et sans réfléchir, en amont, aux nouvelles missions qui pourraient être affectées aux CCI. Nous n'avons, à ce jour, toujours aucune lisibilité sur ces éléments fondateurs de la réforme que l'on nous impose.

Depuis que les nouvelles restrictions budgétaires ont été annoncées, nous avons rencontré, à plusieurs reprises, certaines et certains d'entre vous. Nous les avons alerté sur l'avenir des CCI et de leurs agents, sur l'équilibre impossible lié au budget alloué et avons exprimé notre plus vive inquiétude sur notre avenir.

Baisser la TFC de 100 millions d'euros par an pendant quatre ans, c'est aller, entre autre vers la fermeture de certaines de nos CCI, les plus fragiles.

Malgré l'espoir suscité par nos échanges, que nous pensions sincères et fructueux, malgré la compréhension que vous avez affichée, aussi bien dans vos propos que dans le rapport de mission parlementaire, nous avons été dépités de constater que tout ce qui a été dit, écrit et fait, n'aura servi à rien.

Nous en concluons donc que vous n'êtes pas maîtres de vos convictions... que la démocratie est bafouée et que la responsabilité de chacun n'est qu'un vaste discours.

Mesdames et messieurs les députés "En Marche ", vous porterez sur vos épaules tout ce que représente l'avenir des CCI :

- * suppression de missions auprès des plus petites entreprises, les plus nombreuses sur notre territoire français, les plus fragiles et les plus demandeuses de nos conseils et expertises
- * licenciements en masse : 27.000 en 2010, 18.000 aujourd'hui. 12.000 d'ici à 2021-2022 ? Le plus grand plan social de France, dans l'indifférence politique la plus totale
- * fermetures de CCI qui seront, dès 2019, en cessation de paiement
- * remise en cause d'un projet phare du gouvernement, l'apprentissage, que les CCI deuxième formateur après l'Education Nationale, ne pourra plus assurer

Nous regrettons vos choix. Vous ne tarderez pas à les regretter quand les salariés des CCI de votre circonscription vous montreront du doigt et vous interpellent, publiquement ou lors de vos permanences, sur la déchéance à laquelle vous les aurez contraints.

Nous ne pouvons pas comprendre, quand les conséquences sont aussi prévisibles et aussi dramatiques, pour 5.000 foyers, que le discours raisonné ne se traduise pas dans vos votes. A quand des femmes et des hommes politiques responsables ?

Nous, membres du Bureau National de l'UNSA-CCI et nos adhérents regrettons vivement que



Syndicat National Autonome des Personnels
de Chambres de Commerce et d'Industrie

notre positionnement réformiste, que notre souhait d'une réforme de gouvernance des CCI et de l'accompagnement de l'Etat dans cette transformation nécessaire n'aient pas été entendus ni même compris.

Je vous présente, Mesdames, Messieurs les Députés « La République En Marche », au nom du Bureau National de l'UNSA-CCI et des 18.000 salariés des CCI, une bonne année sans trop de regrets sur les votes que vous aurez pu faire et ferez encore et en espérant que, contrairement à nous, vous n'ayez pas à vous inquiéter pour votre avenir.

Jacques MAUMONT
Président de l'UNSA-CCI